

ÉCOLE DU SACRÉ-CŒUR DE MONT-SAINT-MICHEL

LISTE DU MATÉRIEL SCOLAIRE POUR L'ANNÉE 2025-2026

Maternelle 4 ans (groupe 033) et Maternelle 5 ans (groupe 003)

Voici la liste du matériel scolaire requis et suggéré

EFFETS SCOLAIRES (obligatoire)

Les effets scolaires suivants sont requis pour la rentrée scolaire :

Quantité	Description
1	Grand étui à crayons
1	Cartable rigide à anneaux 2 pouces (50 mm) avec pochette présentation
2	Duo-tang pochette + 3 trous, en carton (vert-rouge**)
1	Duo-tang pochette + 3 trous, <u>en plastique</u> (bleu**)
1	Bâtons de colle 40 g
2	Ensembles de 16 crayons feutre <u>à trait large</u> (Crayola*)
1	Gomme à effacer
1	Jeu de 5 séparateurs à onglet
1	Sac à dos assez grand pour cartable

*Nous vous invitons à réutiliser le matériel de l'année dernière qui est récupérable.
Il se pourrait que certains effets doivent être renouvelés en cours d'année scolaire.*

* Ces marques et modèles sont inscrits à titre indicatif seulement puisqu'ils sont reconnus pour leur qualité et leur durabilité. De plus, il y a la couleur peau que nous ne retrouvons pas dans les autres marques.

** Ces couleurs sont suggérées pour faciliter la reconnaissance pour les enfants.

S'IL VOUS PLAÎT, IDENTIFIEZ TOUT LE MATÉRIEL AU NOM DE L'ENFANT.

Vêtir votre enfant simplement de façon qu'il puisse jouer, courir, grimper, s'asseoir par terre ou même se tacher par accident (un petit dégât est si vite arrivé!).

AUTRES (facultatif)

Nous vous suggérons de fournir à votre enfant les items suivants pour améliorer son organisation et son confort en classe :

- Couverture pour la détente et petit coussin avec sac de rangement
- Couvre-tout/tablier
- Boîte à diner (si enfant dineur)
- Petit sac à collation

*Services et frais à payer à l'école

- Nous préconisons le paiement par internet afin d'éviter toute manipulation d'argent ou de chèque. Vous trouverez la procédure complète sur le site du CSSHL en suivant le lien suivant : <https://csshl.gouv.qc.ca/parents-et-eleves/services/paiement-internet/>

- Vous pouvez faire un seul paiement incluant les frais à payer à l'école et les frais de diners, s'il y a lieu.

- L'école n'est pas responsable des paiements envoyés dans le sac d'école.

DINEURS

La direction de l'école met en place un service de surveillance du midi pour tous les élèves dineurs qui ne sont pas inscrits au service de garde. Si le nombre de demandes excède le nombre de places disponibles, la direction priorisera les demandes en utilisant les critères suivants : la distance de la résidence à l'école et l'âge de l'élève.

TARIFICATION :

- ✧ Préscolaire et primaire : **173,45 \$*** par élève, par année
- ✧ Présence occasionnelle : **2,90 \$** par jour
- ✧ Tarification maximale familiale : **412.05 \$** [Tarification-familiale_depliant-1.pdf](#)
*vous devez demander le formulaire au secrétariat de votre école pour les familles avec 3 enfants et plus.

SERVICE DE GARDE :

Si votre enfant fréquente le service de garde 5 jours, vous n'avez pas à payer ces frais. Pour toute autre information, veuillez communiquer avec la responsable du service de garde au 819 587-2892, poste 5707.

MONTANT À PAYER À L'ÉCOLE :

Frais de photocopies dans lesquelles l'élève écrit, dessine ou découpe	55 \$
--	-------

*** À payer à l'école, au début de l'année scolaire.**

Katherine Fleurant
Directrice des écoles Ferme-Neuve et
Des Rivières

Marie-Hélène Dupuis-Desmarais
Enseignantes